

MARCHE N° 2023065

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DES BATIMENTS SITUES 4 RUE BEAUNE LA
ROLANDE A NIORT**

Avenant n°1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Vice-Président Délégué, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 21 Mai 2024,

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, VICTOR Architectes, 23 rue de Belune 79000 NIORT, SIRET 825 371 149 00022, mandataire du groupement VICTOR Architectes, CCE Associés, ATES, ACE et GANTHA,

d'autre part,

Vu :

- le marché n°2023065 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la restructuration des bâtiments situés 4 rue Beaune La Rolande à Niort, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et le groupement VICTOR Architectes, CCE Associés, ATES, ACE et GANTHA,, et notifié le 21 novembre 2023 ;
- la délibération du Conseil d'agglomération autorisant la signature du présent de l'avenant.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1ER : MODIFICATION DES ETUDES PRO ET DCE DU MARCHÉ

Suite à la remise de l'APD, la maîtrise d'ouvrage a demandé l'inclusion d'études supplémentaires au projet. Ces études portent sur 3 sujets :

- Etude de matériaux alternatifs pour l'isolation des parois verticales des bâtiments du projet. (+2600 Euros HT tout cotraitant confondu)
- Etude de dimensionnement et de positionnement de cuves de récupération d'eau pluviales pour un usage sanitaire (+4600 Euros HT tout cotraitant confondu)
- Simulation thermique dynamique afin de consolider les dimensionnements des organes thermiques du projet (+4500 – BET ACE).

ARTICLE 2 : FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION

En conséquence, la rémunération complémentaire pour prise en compte de ces modifications est fixée à 11 700,00 € HT, portant le forfait définitif de la maîtrise d'œuvre à 1 224 899,62 Euros HT (compris missions complémentaires). Soit une augmentation de 1,1% de la rémunération de base.

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION DU MARCHÉ

Les délais d'exécution du marché restent inchangés.

ARTICLE 4 : annexes

Le présent avenant comporte une (1) annexe.

Fait en un exemplaire original

A _____, le
Le maître d'oeuvre

A Niort, le
Le représentant légal de la CAN

Maîtrise d'œuvre pour la restructuration des bâtiments situés 4 rue Beaune La Rolande à Niort

Annexe 1 à l'avenant n°1 de maîtrise d'œuvre – Décomposition financière et répartition par élément de mission et par cotraitant

MISSION DE BASE ET MISSIONS COMPLEMENTAIRES – FORFAIT DEFINITIF

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux et validée à l'issue de l'APD : **11 176 000 € HT** (valeur mois de Mars 2023)

Forfait définitif de rémunération HT : 1 224 899,62 € HT (compris missions complémentaires)

Montant TVA (20%) : 244 979,92 €

Forfait provisoire de rémunération TTC : 1 469 879,54 € TTC

Éléments de mission	Part de la mission %	Total global HT	Répartition par cotraitant* en € HT				
			Mandataire Part de VICTOR	Cotraitant 2 Part de CCE	Cotraitant 3 Part de ATEs	Cotraitant 4 Part de ACE	Cotraitant 5 Part de GANTHA
APS	10,30%	106 092,03 €	54 522,03 €	15 000,00 €	21 520,00 €	11 550,00 €	3 500,00 €
APD	14,85%	153 028,84 €	50 478,84 €	25 000,00 €	27 000,00 €	45 750,00 €	4 800,00 €
PRO	21,30%	219 384,06 €	62 964,06 €	41 600,00 €	43 520,00 €	65 200,00 €	6 100,00 €
ACT	6,18%	63 655,22 €	36 945,22 €	20 000,00 €	1760,00 €	4 950,00 €	0,00 €
VISA	8,24%	84 873,62 €	73 973,62 €	0,00 €	2 200,00 €	6 600,00 €	2 100,00 €
DET	30,90%	318 276,09 €	263 116,09 €	0,00 €	22 460,00 €	29 700,00 €	3 000,00 €
AOR	8,24%	84 873,62 €	72 123,62 €	0,00 €	2 400,00 €	8 250,00 €	2 100,00 €
TOTAL	100,00%	1 030 183,48 €	614 123,48 €	101 600,00 €	120 860,00 €	172 000,00 €	21 600,00€
Mission complémentaire 1 DIAGNOSTIC	100,00%	30 000,00 €	3 930,00 €	10 000,00 €	10 970,00 €	3000,00 €	2100,00 €
Mission complémentaire 2 EXE Partielle (structure et fluides)	100,00%	85 000,00 €	7000,00 €	20 000,00 €	38 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
Mission complémentaire 3 Mission système de sécurité incendie (SSI)	100,00%	7000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7000,00 €	0,00 €
Mission complémentaire 4 Notice fonctionnement – Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance avec bilan énergétique.	100,00%	8000,00 €	3000,00 €	0,00 €	0,00 €	5000,00 €	0,00 €
Mission complémentaire 5 OPC	100,00%	64 716,14 €	64 716,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €